

C'est une étude historique qui ne renferme rien du caractère sérieux et aride des études historiques en général. C'est une étude historique où la poésie, la musique, les traditions populaires, le folk-lore, — pour me servir d'une expression qui a cours maintenant, — sont venus donner la note émue, la note sentimentale, la note patriotique.

Le travail de M. Myrand en est un d'un genre tout particulier, d'une originalité piquante, d'une imagination bien nourrie et excessivement fertile.

CHATEAUGUAY. Qui est "Témoin Oculaire" et sa description de la de la bataille est-elle correcte ? par l'honorable juge Baby. *Montréal, Alph.-Z. Pelletier, 1900. In-8, 19 p. Tiré à 50 exemplaires.*

L'honorable juge Baby nous donne, dans cette intéressante plaquette, deux lettres inédites du plus haut intérêt historique. La première, datée du 6 novembre 1813, est d'O'Sullivan ; elle est adressée au colonel de Salaberry. O'Sullivan transmet, avec sa lettre, le récit qu'il avait fait, sous le pseudonyme de "Un Témoin Oculaire," de la bataille de Châteauguay. La seconde lettre, datée du 12 novembre, est un accusé de réception, de la part de Salaberry, de la lettre et du récit d'O'Sullivan.

Le nom de l'auteur de ce récit avait souvent été mis en doute ; désormais, les incrédules devront croire, ou se tenir cois.

Pour terminer sa plaquette, l'auteur reproduit une lettre du lieutenant-colonel M'Donell à sir Henry Terrens, datée de Whitehall, 14 janvier 1817. Dans cette lettre le colonel M'Donell dit :

" J'ai l'honneur de vous dire, pour l'information de Son Altesse le Commandant Général, qu'ayant commandé en second à la bataille de Châteauguay, dans le Bas-Canada, je puis vous affirmer sur mon honneur, que le mérite du choix de la position et la manière de conduire l'action appartiennent entièrement au Lieut.-Col. de Salaberry, qui, dans l'un et dans l'autre cas, n'a été guidé que par son jugement seul, le Major-général de Watteville n'étant arrivé sur le champ de bataille, de l'endroit où il était stationné, à quelques milles de là, qu'à la fin du combat, après la défaite de l'ennemi."

Ces trois lettres sont très importantes, et nous devons savoir gré à l'honorable juge Baby de les avoir publiées.

LA GALERIE CANADIENNE. *Société de Publications Artistiques, 1630, rue Notre-Dame, Montréal.*

MM. Ferland et Delfosse, directeur pour la partie artistique et littéraire de *La Galerie Canadienne*, nous adressent